

Le diagnostic ressources, un outil indispensable pour le réemploi de matériaux

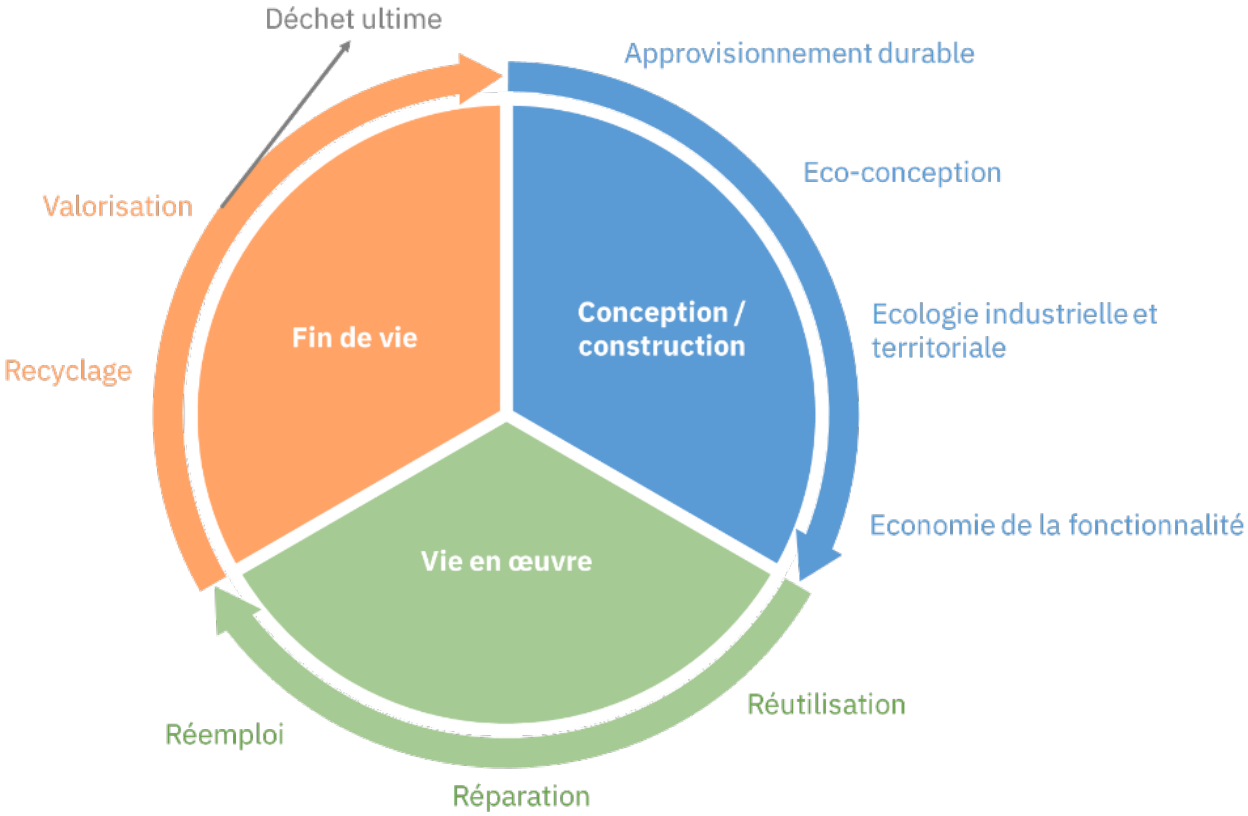
Un bâtiment que l'on souhaite restructurer ? Un projet de déconstruction – reconstruction ? Tous ces matériaux qui vont finir à la benne… menuiseries, revêtements, luminaires, et plus encore… Et si on essayait plutôt de leur donner une seconde vie ? Le réemploi des matériaux de construction permet de participer fortement à la réduction de l'impact environnemental du bâtiment ! Cette filière est encore en train de se structurer et un des éléments clés pour son développement est la généralisation du diagnostic ressources… mais qu'est-ce qu'un diagnostic ressources ?

Chez Florès, nous nous intéressons depuis déjà quelques temps au réemploi des matériaux. D'ailleurs, on en parlait déjà dans cet article : exemples de réalisations, réglementation… Il offre un tour d'horizon de la filière réemploi.

Une démarche d'économie circulaire

En Europe, le BTP est le secteur produisant le plus de déchets. **En France, 71,5 % des déchets sont issus du secteur de la construction !** Aujourd'hui, les déchets du BTP sont soit stockés, soit incinérés, soit recyclés. Le recyclage, bien que permettant une économie de ressources, demande beaucoup d'énergie et implique une perte de performance du matériau. Dans ce contexte, **le réemploi des matériaux de construction/déconstruction est l'une des solutions permettant de réduire la quantité de déchets de chantier** et l'impact environnemental du bâtiment.

Le réemploi de matériaux vient s'inscrire pleinement dans une démarche d'économie circulaire qui permet de limiter l'utilisation de matières premières et la quantité de déchets produits.



Une filière en développement

Le réemploi des matériaux du BTP est encore une filière en construction mais les initiatives se développent. De plus en plus d'acteurs se forment à ces sujets et il existe désormais de nombreuses plateformes de réemploi et de professionnels qui se spécialisent : AMO réemploi, architectes, artisans ou encore programmistes. La filière du réemploi doit cependant encore faire face à de multiples problématiques :

- **Inadéquation entre l'offre et la demande**: bien souvent l'offre est peu visible et il est difficile d'identifier les chantiers en cours à proximité qui pourraient être une source de matériaux. Les plateformes de réemploi existent mais sont peu connues auprès des professionnels.
- **Timing des projets non adapté au réemploi**: le réemploi de matériaux n'est, la plupart du temps, pas intégré suffisamment tôt dans la réflexion des projets. La prise en compte des aspects liés au réemploi en amont du projet est un facteur clé de réussite.
- **Des modalités de dépose des produits non maîtrisées :** la dépose doit être de qualité afin de ne pas endommager le produit. L'identification des ressources réemployables doit prendre en compte les possibilités de dépose dans de bonnes conditions.

Du diagnostic déchets au diagnostic ressources

Les principaux freins existant aujourd'hui sont donc l'inadéquation entre l'offre et la demande sur les plateformes de réemploi et le manque de connaissance sur les ressources réemployables. Comment ces freins peuvent-il être levés ? **En grande partie par la réalisation d'un diagnostic ressources en amont du projet !**

Actuellement, la réglementation impose la réalisation d'un diagnostic déchets pour tout projet de déconstruction ou de réhabilitation d'une surface supérieure à 1 000 m² SHON. L'objectif de ce diagnostic est de préciser les filières de gestion des déchets issus de la démolition. En allant plus loin, ce diagnostic pourrait permettre au maître d'ouvrage d'identifier en amont les opportunités de recyclage et de réemploi de matériaux : on s'oriente alors vers un diagnostic ressources.

Le diagnostic ressources, de quoi s'agit-il ?

Bellastock donne cette définition du diagnostic ressources :

« Evolution – ou complément – du diagnostic déchets, le diagnostic ressource vérifie les performances d'un produit de seconde vie et leur corrélation avec des domaines de réemploi possibles. Il fiabilise ensuite la filière à déployer le débouché, c'est-à-dire le projet récepteur apte à accueillir ce produit. Il prépare enfin le cadre administratif et assurantiel qui permettra d'intégrer effectivement un réemploi dans la construction cible. » (Bellastock, mars 2018, « REPAR #2, Résumé Scientifique)

Un diagnostic ressources réalisé très en amont d'un projet permet d'identifier les gisements de matériaux qui présentent un potentiel de réemploi. Le diagnostic ressources étudie la réemployabilité d'un matériau selon plusieurs facteurs :

- **Technique** : les techniques de mise en œuvre et de démontage permettent-elles de récupérer le matériau ?
- **Temporel** : peut-il y avoir un repreneur intéressé par ce matériau dans des délais compatibles avec le projet ?
- **Economique**: le prix de revente du matériau sera-t-il compétitif par rapport au neuf ? La revente permet-elle une opération a minima à coût neutre ?
- **Organisationnel**: quel sera l'impact du démontage de ce matériau sur le planning de l'opération ?

Avec les réponses à toutes ces questions, le diagnostic ressources permet d'aborder le réemploi sur les projets de réhabilitation ou démolition en toute sérénité !

Réaliser un diagnostic ressources complet et pertinent demande une expertise spécifique. Chez Florès, nous travaillons à améliorer nos diagnostics techniques pour s'orienter vers le réemploi. Et pour cela, nous nous formons auprès d'acteurs spécialisés.

L.P.